Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260701-572026BOHAL-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

Présents : 15
Absents : 0
Délégation : 0
Votants : 15

Séance du 01/07/2026

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Alain de CHABANNES

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BURBAN Murielle, BUSSON David, LE LUEL Rémy, COTARD Jeannette, LE BRETON Bernard, COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, RENAUD Mickael, BURBAN Nathalie, HAMON Laurence, PHILIPPE Aurélie, LE JALLÉ David, GUILLERON Jennifer, BRAUD Jérémy.

ABSENTS excusés :

Date de convocation : 25 juin 2026

Mme BURBAN Murielle est nommée secrétaire de séance

572026	**Approbation du programme de voirie 2026 et demande de subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) du Morbihan**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder à divers travaux d'aménagement et de rénovation de voirie sur le territoire de la commune de Bohal pour l'année 2026.

Ces travaux concernent trois secteurs distincts et ont fait l'objet des estimations et devis suivants :

- **Secteur Rue des Tilleuls :** Travaux estimés par le technicien voirie à **9 760,00 € HT**.
- **Secteur Route du Tertre :** Travaux de revêtement chiffrés par l'entreprise BV Travaux Publics (devis n°DV-37520) à **5 546,00 € HT**.
- **Secteur La Ville Bonneau :** Reprise du chemin et busage chiffrés par l'entreprise BV Travaux Publics (devis n°DV-37536) à **3 737,50 € HT**.

Le montant total estimatif de ce programme de travaux s'élève à **19 043,50 € HT**.

Monsieur le Maire précise que ce projet d'investissement public d'intérêt général est éligible au Programme de Solidarité Territoriale (PST) du Conseil Départemental du Morbihan. Ce dispositif permet d'accompagner les communes avec un taux d'intervention compris entre **15 % et 35 %, pour Bohal 25%**. La dépense globale du projet dépassant le seuil minimum exigé de **15 000 € HT**, il est proposé de solliciter cette aide financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le programme de travaux de voirie 2026 tel que présenté, pour un montant total estimatif de **19 043,50 € HT**.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (HT)	**Montant**	**Recettes prévisionnelles (HT)**	**Montant**
Programme de voirie 2026	**19 043,50 €**	Subvention PST Morbihan (25 %)	**4 760,87 €**
		Autofinancement de la Commune	**14 282,63 €**
TOTAL	**19 043,50 €**	**TOTAL**	**19 043,50 €**

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260701-572026BOHAL-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution et au dépôt du dossier avant le démarrage des travaux, sur la plateforme dédiée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 6 juillet 2026
Alain de CHABANNES, Maire